



COMMUNE DE CLANS
EXTRAIT DU REGISTRE
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An deux mille dix-huit et le douze octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu Habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger MARIA, Maire.

Présents : Mesdames CAILLAUD Madeleine, RAPUC Louise, Adjointes, Messieurs GRANIERI Didier, IPPOLITO Philippe, Adjoint, Mesdames Messieurs les conseiller(e)s en exercices : LAURENT Marianne, PELLEGRINO Marcel,

Absents excusés : Monsieur AURRAN Robert représenté par M. IPPOLITO Philippe, Monsieur RALLON Daniel représenté par M. Roger MARIA. Absents non excusés : Mesdames SAMPEDRO Nathalie, et SCHERHAG Marielle, Monsieur AUBERT Éric
Convocation du 5 octobre 2018

*Nb de membres : 12
Présents : 9
Votants : 9
Pour : 9
Contre :
Abstention :*

Délibération n° 2018_35D : Subvention Téléthon 2018

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer une subvention à l'AFM TELETHON pour l'exercice 2018 pour un montant de 800.00 €

LE CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré :

- DECIDE d'attribuer en 2018 une subvention de 800 € dans le cadre e l'AFMTELETHON
- CHARGE Monsieur le Maire de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré à Clans les, jour, mois et an que dessus.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

*Acte rendu exécutoire
Après dépôt en préfecture le 21/11/2018
Et publication ou notification du 21/11/2018*



LE MAIRE
Roger MARIA